

Le Bloc Québécois fera toujours des aînés une priorité



En politique, il en va de ces charges regrettables qui au mieux font sourciller, au pire font grincer des dents. L'accusation grossière de la part des libéraux et selon laquelle le Bloc Québécois mènerait une campagne de peur auprès des aînés est tout à fait déplorable.

D'après la députée libérale de Brome-Missisquoi, Lyne Bessette, se battre pour assurer de meilleures conditions à nos aînés s'apparenterait à de la désinformation. On aura tout entendu.

En tant que porte-parole des Aînés du Bloc Québécois, je ne comprends toujours pas pourquoi le gouvernement a fait preuve d'aussi peu de compassion à l'égard de ceux et celles qui ont bâti le Québec depuis le début de la pandémie. Le même gouvernement qui a voté contre ma motion établissant que les aînés ont été les plus touchés par la crise sanitaire.

J'ose rappeler qu'il aura fallu attendre près de deux mois après le début de la crise pour que le gouvernement annonce enfin du support : un paiement unique de 300 \$ pour les aînés admissibles à la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) auquel s'ajoutait un autre 200 \$ pour ceux et celles qui étaient admissibles au Supplément de revenu garanti (SRG). Force est de constater que cette aide

ponctuelle est bien insuffisante pour répondre aux effets directs de la crise sur le portefeuille des aînés, notamment avec la hausse du coût du panier d'épicerie. Le Bloc Québécois a dénoncé la maigreur des chèques accordés aux aînés alors même que le gouvernement ne lésinait sur aucune dépense.

Rappel des faits

Lors de la campagne 2019, bien avant le début de la pandémie, les libéraux de Justin Trudeau ont promis de bonifier de 10 % la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus. Près de deux ans plus tard, cette promesse n'est toujours que parole creuse. Cet engagement est pour nous nettement insuffisant et il crée deux classes d'aînés : ceux de plus de 75 ans et ceux de 65 ans et plus. Pourtant, la précarité financière ne touche pas seulement ceux de 75 ans et plus. Lors de leur congrès du 8 au 10 avril dernier, les libéraux ont modifié leur proposition pour inclure les 70 à 74 ans, excluant définitivement les 65 à 69 ans de toute bonification à la Sécurité de la vieillesse.

En plus d'une hausse des transferts en santé pour couvrir 35 % des dépenses du Québec, ce qui aura un impact concret sur les services offerts à l'ensemble des Québécois et en particulier aux aînés, le Bloc Québécois demande une amélioration permanente du pouvoir d'achat de ces derniers, et ce, dès l'âge de 65 ans. La valeur réelle de la pension de la Sécurité de la vieillesse diminue depuis des années. Représentant 20 % du salaire industriel moyen en 1975, elle n'en représente plus que 13 %. Nous demandons de ramener le niveau des prestations de la Sécurité de la vieillesse à 15 % du salaire industriel moyen sur trois ans et de le maintenir à ce niveau. Résultat ? 110 \$ de plus par mois pour les aînés. Osons espérer que le gouvernement libéral donnera une grande place aux aînés dans le prochain budget prévu la semaine prochaine.

Les aînés sont les premières victimes de la pandémie de la COVID-19. Surreprésentés dans les décès, ils sont également ceux et celles qui souffrent le plus des contrecoups du virus : isolement, anxiété et perte de leur pouvoir d'achat. Le Bloc Québécois fera toujours de la condition des aînés une priorité. N'oublions pas non plus de valoriser leur expérience et de soutenir leur participation dans la société.

En tant que porte-parole des aînés du Bloc Québécois, je ne m'excuserai jamais d'être bruyante et acharnée dans la défense de leurs intérêts. Les députés libéraux n'ont qu'à s'y habituer.

Andréanne Larouche

Porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Aînés et députée de Shefford